ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 107996

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur les propositions exprimées dans le premier rapport d`activité (2004-2005) du Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH). Le CNCPH recommande notamment d'assurer une représentation, sur une base territoriale équilibrée, de l'ensemble des types de handicaps et des différentes modalités de prise en charge de ces personnes (à domicile ou en institution), et ce sans cloisonnement entre le secteur enfants et le secteur adultes. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : M. Denis Jacquat
Circonscription : Moselle (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 107996
Rubrique : Handicapés
Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille
Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 24 octobre 2006, page 11007